

**Déclaration des performances
Nr. 1164-CPR-LGM007**

1. Code d'identification unique du produit type : Laitier granulé de haut-fourneau moulu, EN 15167-1
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Voir 1
3. Usages ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Préparation de béton, mortier, coulis, etc.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
HEIDELBERG MATERIALS France Ciments, 4 Place des Saisons 92400 - COURBEVOIE
Usine de : Société Rouennaise de Transformation (SRT)
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 1+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
L'organisme notifié de certification du produit CERIB Nr. 1164, selon le système 1+, a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : non applicable

8. Performances déclarées		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées*
Résistance à la compression (indice d'activité)	Satisfait à l'exigence	*EN 15167-1:2006
	Classe A	NF EN 206+A2/CN:2025
Finesse (blaine)	Satisfait à l'exigence	*EN 15167-1:2006
	Classe A	*NF EN 206+A2/CN:2025
Indice de basicité (CaO + MgO) / SiO ₂	Classe A	*NF EN 206+A2/CN:2025
Temps de prise initial	Satisfait à l'exigence	*EN 15167-1:2006
Oxyde de Magnésium	Satisfait à l'exigence	
Sulfure	Satisfait à l'exigence	
Sulfate	Satisfait à l'exigence	
Perte au feu	Satisfait à l'exigence	
Chlorure	Satisfait à l'exigence	
Teneur en eau	Satisfait à l'exigence	
Durabilité	NPD	
Substances dangereuses	Voir fiches de données sécurité	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Courbevoie, le 24 avril 2026,

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Benoit Galichet
Directeur Industriel et Technique

